

Une bonne, sainte et heureuse année...



Il est d'usage de souhaiter une bonne et heureuse année à ses amis et connaissances, au début de cette nouvelle année 2013...

Jadis, la formule était un peu différente : on se souhaitait une **bonne, sainte et heureuse année...**

Que la nouvelle année soit bonne et heureuse ne dépend finalement pas beaucoup de nous ; mais des circonstances et des événements qui surviendront cette année. Tout au plus peut on orienter le sens à donner à ce qui va advenir et mettre de son côté tous les atouts pour que l'année soit bonne et heureuse...

Mais que la nouvelle année soit sainte dépend entièrement de nous. Elle sera sainte q'i le 31 décembre, on est plus près de Dieu que le 1 janvier... et c'est un travail à reprendre chaque jour, où on pourra chanter, en vérité : « Plus près de toi, mon Dieu... »

Alors, bonne, sainte et heureuse année à tous et toutes...

Le diner des hellébores...

Déjà devenu une tradition, le diner gastronomique des hellébores (fleur du printemps) , chez les Vincent, est destiné à subvenir aux besoins de la catéchèse , dans une ambiance chaleureuse et fraternelle. Il aura lieu cette année le **dimanche 3 février**, après la messe, vers 12.30 h. Le nombre de place est limité et il faut réserver à temps... les renseignements utiles suivront...

Pour en rire *Lu dans la presse (authentique !)*

- Dimanche, c'est la foire des veaux et des porcs ! Venez nombreux !
- Cette personne avait déjà été victime, l'an dernier, d'un accident mortel
- Pour le don de sang : s'inscrire à la boucherie.
- Les trous dans sa culotte laissaient entrevoir une famille très pauvre.
- Véritable pub anglais, spécialité : couscous.
- Dimanche prochain : à l'occasion de la fête paroissiale : notre grand souper familial - cassoulet à volonté, - sera suivi d'un concert.

Prochaines messes des familles

Tourinnes (10.15 h) : les dimanches 6 janvier, 3 février et 3 mars
Nodebais (11.30 h) : les dimanches 20 janvier, 17 février et le jeudi saint 28 mars **ou** samedi-saint 30 mars (jour et heure à préciser)1

Nos paroisses

Paroisses Saint-Martin (Tourinnes la grosse)
Sainte-Waudru (Nodebais)

Curé des 2 paroisses : Père Krzysztof (Christophe) RAJEWICZ
place saint-Martin, 1
1320 Tourinnes la Grosse
010 – 86 18 57
0495 – 10 81 37
k.raj@interia.eu

Diacre coresponsable de la paroisse de Nodebais

Marcel-Marie VINCENT
chemin des prés, 16-b
1320 Nodebais
010 – 86 71 12
0495 – 22 21 48
mm.vincent@hotmail.fr

L'année de la foi

Le pape Benoît XVI a demandé que cette nouvelle année en religion (début décembre 2012-fin novembre 2013) soit **l'année de la foi.**

La foi n'est pas une donnée propre à la religion. Tous les jours, nous utilisons les mots : je crois..., je n'y crois pas... je n'en crois rien... je crois bien que...

Mais en langage courant, dire : je crois (et surtout : je crois bien) signifie : je ne suis pas certain. *Je crois bien que demain, il fera beau... = je ne suis pas certain que demain il fasse beau, mais c'est possible !*

Dans le langage religieux : je crois = je suis certain, c'est bien vrai, c'est bien exact !...

« **Je crois en Dieu...** » que nous récitons tous les dimanches à la messe est un résumé des vérités, des notions auxquelles nous croyons ; mais la religion nous demande surtout de croire, non en un ensemble de notions, mais surtout en une personne : celle de Jésus.

En religion, dire : « Je crois ... » signifie surtout : Je suis certain que Jésus est venu sur terre pour m'aimer et me donner les moyens de le retrouver après ma mort.

Credo ... (= *je crois...*) a été traduit par : j'adhère (mais cela fait penser à l'adhésion à un parti politique ; et les croyants sont devenus des « adhérents »...)

Si on croit en Jésus (= être certain que Jésus nous aime) , il faut bien évidemment y conformer notre conduite , changer, adapter sa façon de vivre, en mettant en pratique ce que Jésus nous demande... c'est le travail de toute une vie ! *Seigneur, je crois, mais augmente ma foi !*

La nouvelle année... saint Luc

La nouvelle année liturgique 2012-2013 a commencé le dimanche 02 décembre. C'est une année C (*il y a 3 années liturgiques différentes : A, B et C ; et quand on a fini C, on recommence A*).

L'année liturgique C est consacrée particulièrement à la lecture de l'évangile de saint LUC.

Saint LUC, médecin (beaucoup d'hôpitaux sont placés sous son patronage) était un compagnon de saint Paul, et l'évangile de saint Luc est donc une transcription de l'enseignement de saint Paul au sujet de Jésus. Saint Luc a aussi côtoyé la Très Sainte Vierge Marie et raconte plusieurs épisodes la concernant.

Très bien écrit, dans un grec parfait (Luc était médecin, donc avait fait l'université) l'évangile est très agréable à lire et à méditer.

Il est l'évangéliste de la joie (commençant et finissant son évangile par un passage joyeux) mais aussi de la miséricorde, se plaisant à rappeler que Jésus présente son Père comme un Dieu qui pardonne.

On le représente en train d'écrire un parchemin, et accompagné d'un taureau : Il commence son évangile en relatant que Zacharie - qui sera le père de St Jean-Baptiste - va offrir un sacrifice (les gens riches offraient des taureaux) au temple

L'onction des malades...

Pour ceux qui le souhaitent, l'onction des malades sera célébrée à **Nodebais, le dimanche 10 février** (veille de Notre-Dame de Lourdes et

journée internationale de prières pour les personnes malades et handicapées) après la messe de 11.30 h , pour les 2 paroisses

L'onction des malades (aussi appelée : *sacrement des malades*) est un **sacrement** = un geste que Dieu nous donne pour montrer qu'il nous aime.

Jadis, on parlait d'extrême-onction. On ne pouvait le recevoir qu'en cas de danger imminent de mort, et une seule fois au cours de la même maladie. Bien souvent, on appelait le prêtre quand le malade était déjà dans le coma... et proposer l'extrême-onction équivalait à dire : « Tu n'en n'as plus pour longtemps, tu vas mourir !, prépare-toi ! »

Le concile Vatican II a changé un peu les choses. L'onction des malades (*on ne dit plus : extrême-onction*) peut être donnée par un prêtre à toute personne qui risque de mourir bientôt : soit une personne âgée, soit malade, devant subir une grave opération... et il ne faut plus nécessairement être à *l'article de la mort* pour le demander. Au contraire, le sacrement est bien plus porteur de fruits quand il est reçu en toute lucidité

Beaucoup de paroisses organisent systématiquement une célébration de l'onction des malades à Noël et à Pâques (ou une autre date) pour ceux qui en font la demande, et on peut recevoir, dans ces conditions, plusieurs fois ce sacrement.

Intéressé(e) ? Il suffit d'en faire la demande à monsieur le curé...

La communion aux malades

Le père Christophe va porter - habituellement - la communion aux malades qui en font la demande :

- **le premier samedi de chaque mois** entre 12.00 h et 14.00 h à **Tourinnes**
- **le premier dimanche du mois**, après la messe de 11.30 h à **Nodebais** ;
mais on peut toujours demander au père Christophe de porter la communion, sur demande, un autre jour...